

PROCHE,
ACTIF,
humain !

SNAP



CSE

Occitanie

RÉUNION DU 06 MARS 2024

VOS ELUS CSE

Frédérique SERIN
Vincent MUTEL
Karine BENAZECH
Yves CIUTAT
Sophie GRIL
Frédéric TERRAL
Marc CASTEILTORT
Mina AZZA
Joel ETIENNE
Christophe CHOPINEAU
Christine CANTAN
Jérôme BONNIER

VOTRE DELEGUE REGIONAL

Jean Luc BONNET

VOTRE DELEGUE REGIONAL ADJOINT

Sophie GRIL

La réunion CSE du 06 mars 2024 s'est inscrite dans la continuité de celle du 29 février 2024 et a porté principalement sur les ASC.

En effet, le sujet des Activités Sociales et Culturelles s'est – à nouveau – invité à l'ordre du jour de notre CSE suite à la réception d'un mail aux élus en date du 07 février 2024.

L'objet de ce message « information budgétaire importante » a permis de connaître le montant 2024 de la subvention ASC suite au virement effectué par la Direction Régionale au CSE. Ce montant s'élève à **4 834 505,85€**.

Or les éléments de budget prévisionnel ASC envoyé aux élus par un mail du 19 décembre 2023 – afin de pouvoir préparer les décisions à adopter lors de la réunion CSE dédiée du 12 janvier 2024 – indiquaient un montant ASC 2024 de **5 381 000€**.

Entre ces deux messages, émanant tous deux du Bureau du CSE, moins de deux mois se sont écoulés pour un différentiel de près de **-550 000€**.

C'est la raison pour laquelle une majorité d'élus – dont les élus SNAP Occitanie – a décidé par un vote de tenir compte de cet écart en modifiant les seuils dans les tranches.

Pour le SNAP Occitanie, il s'agit d'une décision prise en responsabilité afin de ne pas grever sur les années futures un déficit budgétaire. Le SNAP Occitanie est conscient des impacts de cette décision sur bon nombre d'agents mais nous nous devons d'agir et d'adapter nos décisions au nouveau contexte budgétaire.

Vous trouverez joint à cette communication notre tableau actualisé des ASC 2024 du CSE Occitanie.